

**Au lycée, les livres scolaires doivent être achetés par les parents.**

**Afin d'alléger le coût de cet achat la FCPE (association de parents d'élèves) propose une **Bourse Aux Livres** :**

**service de dépôt - vente des manuels demandés par les enseignants pour l'année 2015-2016, assuré par des parents bénévoles de la FCPE et des lycéens**

**OU? : Au lycée Bellevue, Rotonde du CDI (suivre le fléchage) pour les commandes en juin et pour la livraison en septembre.**

**QUAND ? : Voir dates dans encart ci-dessous**

**Futurs Secondes** : commande des livres : le jour de l'inscription au Lycée (voir dates ci-dessous).

**Futurs Premières** : Dépôt des livres de Seconde et commande des livres de Première le jour de la réinscription au lycée

**Futurs Terminales** : dépôt des livres de Première et commande des livres de Terminale après les épreuves anticipées de Français et Sciences.

**Pour tous : Possibilité de venir déposer et commander les livres à toutes les permanences**

**La liste des livres est fournie par le lycée à l'inscription.**

**POUR QUI ? : Pour les adhérents FCPE pour l'année 2015-2016. L'adhésion sera prise le jour de la commande.**

La cotisation annuelle ET familiale est de **16,65** euro à payer par chèque ou espèces le jour de l'adhésion.

**REGLEMENT DE LA FACTURE :**

**Pour les élèves sans rachat de livres** (ceci concerne donc tous les futurs seconde :) il vous sera demandé **un acompte de 30 euro.**

**Pour les élèves déposant des livres** : Il ne sera demandé aucun acompte. Le prix de revente de ces livres sera déduit de votre facture de septembre.

**Pour tous** : la facture **devra être acquittée en septembre, à la livraison des livres.** La FCPE est habilitée à utiliser la « Carte Jeune » du Conseil Régional Midi-Pyrénées. **Le complément de la facture devra être réglé en chèque ou espèces.**

**Aucun livre ne sera donné sans paiement total ou caution (en cas de soucis avec la Carte Jeune) de la facture.**

**LES AVANTAGES :**

Régler en une fois toutes les formalités de la rentrée : inscriptions + achat de livres

En septembre : Récupérer les livres au lycée (même lieu que pour les commandes) dès les premiers jours de la rentrée

En juin : revendre ses livres sans se préoccuper de trouver un acheteur et ainsi diminuer le coût des livres de l'année suivante.